

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-4408

présenté par

M. Davi, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Économie »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Développement des entreprises et régulations	130 000 000	0
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégies économiques	0	130 000 000
Financement des opérations patrimoniales en 2024 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
<b>TOTAUX</b>	130 000 000	130 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose l'augmentation des subventions de la Poste pour sa mission d'aménagement du territoire.

Le 1er janvier 2023, la Poste a mis en place un changement d'organisation du travail, faisant ainsi entre 130 millions d'euros d'économie. Cette économie s'est traduite par une suppression des tournées, c'est-à-dire une suppression des postes de facteurs, entre 15 000 et 30 000.

Au dépôt du 4ème arrondissement de Marseille, la réorganisation des équipes a été imposée par la direction décidée aucun dialogue social, avec comme conséquence la suppression de 37 emplois, soit 1/3 des effectifs, 30% des effectifs de facteurs et donc de 30% des tournées. Ce sont en premier lieu les plus précaires qui voient leurs emplois supprimés et pour les autres ceux qui restent, c'est une augmentation des cadences puisque les tournées restantes devront être rallongées pour compenser les suppressions. A l'arrivée, c'est notre le service aux usagers postal qui va se dégrader avec du courrier non livré ou mal livré.

Cette réorganisation à Marseille est la conséquence d'un vaste plan de réorganisation de la Poste pour augmenter la productivité et diminuer les coûts. Ce management brutal qui met en souffrance les travailleurs et conduit à des démissions, est en réalité une la pièce d'un puzzle qui vise à démanteler tous les services publics pour mieux les céder ces activités au secteur privé.

Par cet amendement, nous demandons l'augmentation des subventions de la Poste à hauteur des économies réalisées, c'est-à-dire 130 millions d'euros, pour conforter le service public postal.

Conformément aux exigences de recevabilité financière, cet amendement procède au mouvement de crédits suivant :

- il abonde de 130 millions d'euros en AE et en CP l'action 04 "Développement des postes, des télécommunications et du numérique" du programme 134 Développement des entreprises et régulations ;
- il minore de 130 millions d'euros en AE et en CP l'action 01 "Définition et mise en œuvre de la politique économique et financière de la France dans le cadre national, international et européen" du programme 305 Stratégies économiques. Nous proposons ce transfert de crédit pour respecter les règles imposées par l'article 40 mais nous souhaitons que le gouvernement lève le gage.